

Le petit Bouvaincourtois



SOMMAIRE

| | |
|--|---------------|
| Le Mot du Maire | page 2 |
| Vie de la commune | pages 3 à 5 |
| Informations pratiques | page 6 |
| Informations diverses | page 7 |
| Quelques règles de bon voisinage... | page 8 |
| Pour améliorer la qualité de la vie | page 9 |
| Embellissement de la commune - Investissements | page 10 |
| Renaturation de la Bresle | page 11 |
| Vie scolaire | pages 12 - 13 |
| Vie associative | page 14 |
| Félicitations à Christèle Jouan | page 15 |
| Se repérer dans Bouvaincourt | page 16 |



Bulletin Municipal - N° 3 - Septembre 2015



Le mot du maire

Bouvaincourtoises, Bouvaincourtois,

Vous découvrez le troisième numéro de votre bulletin municipal, le Petit Bouvaincourtois.

Destiné à vous informer sur la vie de notre commune, il est aussi un moyen de communication à la disposition des associations.

Dans ce numéro 3, suite à plusieurs visites d'administrés, j'aimerais rappeler, pour le bien être de tous, quelques règles de bon voisinage. Je souhaiterais aussi, pour que notre village soit toujours accueillant et convivial, vous donner quelques conseils qui pourraient améliorer la qualité de vie de chacune et chacun d'entre nous.

La relation de communication verbale est un point essentiel, la recherche d'une négociation à l'amiable est la première démarche à privilégier.

Le respect de la règle d'or, énoncée dans pratiquement toutes les cultures et religions sous la forme : « traite les autres comme tu voudrais être traité » ou « ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse », devrait s'imposer à tous.

Dans ce bulletin vous serez informés sur les différents travaux réalisés et sur l'avancement de ceux en cours de réalisation, ainsi que sur les futures actions menées par la municipalité et vous trouverez aussi bien d'autres renseignements.

Bonne lecture, et merci de diffuser autour de vous les valeurs de respect et de tolérance pour le bien vivre ensemble.

Bien cordialement,

Votre Maire,

Roger POYEN





Vie de la Commune

RETRAITE DE LUDOVIC DELAHAYE

Après 31 ans de bons et loyaux services, l'heure de la retraite a enfin sonné pour notre fidèle secrétaire de Mairie, Ludovic Delahaye. Bon nombre de Bouvaincourtois n'auront connu que lui, car il a démarré sa carrière de secrétaire de mairie en 1983, recruté par M. Bardoux, le précédent Maire.

Dans une cérémonie émouvante qui a lieu le 27 février, entouré de son épouse et de sa famille, la Municipalité lui a rendu hommage, traçant ainsi les multiples tâches dont il s'est occupées pendant toutes ces années:

en plus de répondre à toutes vos questions diverses et variées, il était régisseur du camping, il participait à l'organisation de toutes les fêtes, il assurait le secrétariat de l'association de pêche, et était d'une aide inestimable à l'école.



Monsieur Delahaye a par ailleurs créé la SIAM (Syndicat Intercommunal d'Aides Ménagères), qui fournit une aide précieuse à de nombreuses familles dans notre commune.

Le Maire, tout le Conseil Municipal, les anciens conseillers municipaux, ainsi que les représentants des associations locales, étaient présents pour lui souhaiter une longue et heureuse retraite.



BONNE ET LONGUE RETRAITE MARIE-CLAUDE...



Deuxième départ en retraite de l'année pour un membre des personnels municipaux, cette fois-ci, il s'agit de Madame Marie-Claude Bénard, assistante en classe maternelle depuis 16 ans.

Embauchée en 2000, elle a d'abord travaillé avec Madame Anne-Marie Dumas, et a continué avec l'enseignante actuelle de la Maternelle, Madame Christine Grosset. Elle a cajolé, joué, câliné, consolé et aidé dans leurs apprentissages plusieurs centaines de petits écoliers, âgés de 2 à 6 ans, toujours en collaboration avec l'enseignante.

Son amour pour les enfants a toujours été évident, et lors de la cérémonie de départ en retraite, les enfants le lui ont bien rendu. Toutes les classes ont participé à un petit spectacle en son honneur. Petit clin d'œil à son admiration pour Claude François, il y a eu d'abord une petite danse sur la chanson "Alexandrie Alexandra" par les enfants de la classe maternelle. Ensuite ceux des classes élémentaires ont chanté "Donna", avec quelques paroles librement adaptées pour remercier son dévouement aux enfants durant toutes ces années.

Marie-Claude a été particulièrement émue quand chaque enfant de l'école lui a offert une rose et un petit bisou ...





Vie de la Commune

REPAS DES AÎNÉS

Comme tous les ans au mois de mars, nos aînés ont profité d'une belle journée de convivialité lors du repas offert par la municipalité.

146 convives ont pris place dans la salle polyvalente, dont le Maire, M. Roger Poyen, des membres du Conseil Municipal et M. Daniel Destruel, Conseiller Général et Maire de Gamauches.

Parmi les convives se trouvaient plusieurs doyens du village: Mr Gaston Bailleul, 92 ans, Mme Jacqueline Muller, 90 ans, et M. Bernard Beauvisage, 90 ans également.

La doyenne de tous, Mme Lucienne Saint Germain, 98 ans, ne pouvait malheureusement pas être présente.



Après un excellent repas, place à la musique et à la danse. Ceux qui le souhaitent sont même restés le soir pour les 3 P. Une grande et chaleureuse journée, bien appréciée de tous.



JUSTE POUR LE PLAISIR



Vous avez certainement remarqué les jolis décors qui ont pris place devant la Mairie depuis quelques temps. Conçus et fabriqués par l'un de nos Conseillers Municipaux, Frédéric Decevelaere, "juste pour le plaisir", ces fournitures scolaires taille XXL ont été installées au mois de mars, pour le plus grand bonheur des écoliers et des enseignants qui passent devant tous les jours. Une des multiples initiatives que nous souhaitons encourager pour continuer à égayer notre joli petit village.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



En cette année qui marque le 70^{ème} anniversaire de la libération de l'Europe et de la fin de la guerre, la commémoration du 8 mai 1945 avaient d'autant plus d'importance. Vous étiez nombreux à nous accompagner vers le Monument aux Morts, où le drapeau de la République était porté comme toujours par l'un des nos Anciens Combattants. Après le discours du Maire, une minute de silence et la Marseillaise, les enfants de l'école de Bouvaincourt ont lu avec émotion des extraits de la vie des prisonniers de guerre sous la France occupée. Une initiative des enseignants de

l'école qui permet à la jeune génération de perpétuer l'hommage que méritent nos glorieux anciens.



Vie de la Commune

THÉ DANSANT AVEC MICHEL LECUYER... UNE RÉUSSITE !

Pour le tout premier Thé Dansant organisé par le Comité des Fêtes de Bouvaincourt, on peut dire que c'était réussi!

110 danseurs, dont un grand nombre de Bouvaincourtois, sont venus guincher le dimanche 12 avril.



Animé par le célèbre accordéoniste, Michel Lecuyer, les valse, tangos et Madisons se sont enchaînés cinq heures durant, dans une véritable ambiance de fête et de détente.

Un nouveau Thé Dansant avec Michel Lecuyer est prévu le **dimanche 17 avril 2016**, de 15h00 à 20h00.



LA FÊTE NATIONALE

La commune de Bouvaincourt-sur-Bresle a de nouveau fêté le 14 juillet dans la pure tradition française. cérémonie solennelle le matin, avec la participation des sapeurs-pompiers, des membres du Conseil Municipal et des citoyens devant le Monument aux Morts.

Le soir, place à la fête populaire, avec la distribution des lampions pour la retraite aux flambeaux dans les rues du village. Partis du camping pour une promenade les amenant au Stade municipal, les participants ont pu admirer le feu d'artifice, toujours aussi réussi.



SOIRÉE VIP CHEZ LES SAPEURS POMPIERS

Le samedi 14 mars 2015, les Sapeurs Pompiers ont accueilli 120 convives pour leur traditionnelle soirée du mois de mars.

« Le thème VIP a été repris cette année, parce qu'il avait connu un succès certain l'année précédente. Nous avons choisi de renouveler ce thème en apportant tout de même quelques changements » déclare Christelle Andreoni, présidente de l'Association.



Changement de décor ? Bien sûr et afin de correspondre au thème, les invités découvraient alors une salle décorée dans les tons noir, argent et prune. Mais une belle table ne suffit pas...

Changement de traiteur également : « Nous avons décidé de changer de traiteur afin d'apporter un vent de nouveauté aux personnes qui nous suivent depuis quelques années déjà. Aussi, nous avons poursuivi avec le traiteur qui nous avait réalisé notre repas de Sainte Barbe en novembre 2014 et qui avait enchanté nos papilles gustatives ! », continue la présidente.

Les 120 convives pouvaient opter pour une copieuse tartiflette ou un riche cassoulet, repas servi chaud et dans la bonne humeur que savent transmettre la famille des soldats du feu.

Une belle salle, une assiette bien garnie, une piste de danse enflammée, une buvette au service des invités, les Sapeurs Pompiers présents se sont chargés d'apporter toutes les conditions pour faire de cette soirée, comme des précédentes, un moment chaleureux apprécié de tous.

N'hésitez pas, continuez à faire vivre nos soirées, nous comptons sur vous ! A très bientôt !



Informations pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Du lundi au Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 17 h 30, sauf le mercredi après-midi.

☎ 03 22 30 86 87

📠 03 22 30 86 87

📍 114, rue de la République - 80220 BOUVAINCOURT sur BRESLE

📧 mairie.bouvaincourt-sur-bresle@laposte.net

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Nous vous rappelons que le Maire et les adjoints se feront un plaisir de vous recevoir, à votre demande, sur rendez-vous.

Pour cela nous vous invitons à contacter la mairie au 03 22 30 86 87 pour y laisser vos coordonnées et indiquer qui vous désirez rencontrer.

Nous vous rappellerons pour convenir avec vous d'un rendez-vous.

LA DÉCHÈTERIE DE BEAUCHAMPS

Vous pouvez y déposer : déchets verts, encombrants, cartons, gravats, ferrailles, bois, DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), néons et ampoules, huiles moteur usagées, huiles alimentaires, textiles, piles, batteries, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...), verre, papiers, emballages recyclables, cartouches d'encre, pneus (véhicules légers uniquement). Amiante (se renseigner auprès du gardien)

Déchets interdits : ordures ménagères, les déchets dangereux présentant un caractère explosif (bouteille de gaz, fusée de détresse...), les déchets présentant un risque pour la sécurité des personnes et de l'environnement.

| Les horaires: | MATIN | APRÈS-MIDI |
|------------------------|-----------------------------|-------------|
| LUNDI | 9 h - 12 h | 14 h - 18 h |
| MARDI | 9 h - 12 h | 14 h - 18 h |
| MERCREDI | 9 h - 12 h | 14 h - 18 h |
| JEUDI | 9 h - 12 h | 14 h - 18 h |
| VENDREDI | Journée continue 9 h - 18 h | |
| SAMEDI | Journée continue 9 h - 18 h | |
| DIMANCHE | 10 h - 12 h | FERMÉ |
| FERMÉ les jours fériés | | |

Attention : l'accès à la déchèterie n'est plus autorisé 10 minutes avant l'heure de fermeture affichée.

RAPPEL: Les dépôts "sauvages" de déchets verts en divers endroits de la commune sont interdits et leurs auteurs seront poursuivis.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRESLE MARITIME

HORAIRES DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GAMACHES



Le Centre des Finances Publiques (Perception) de GAMACHES est ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et fermé les lundi et mercredi.

Toutefois, pendant ces heures de fermeture, un accueil téléphonique est assuré de 9h30 à 11h30 et 14h00 à 16h00.

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



| | Matin | Après-midi |
|-----------------|---------------|---------------|
| Lundi | Fermée | 16h00 - 18h15 |
| Mardi | Fermée | 14h30 - 18h15 |
| Mercredi | 9h00 - 11h00 | Fermée |
| Jeudi | 9h00 - 11h30 | 16h00 - 18h15 |
| Vendredi | Fermée | 16h00 - 18h15 |
| Samedi | 10h00 - 11h45 | Fermée |



VOTRE COMPTE AMELI



L'Assurance Maladie développe depuis quelques années de nombreux services en ligne pour permettre aux assurés de réaliser leurs démarches sans se déplacer à partir d'une connexion internet ou d'un smartphone.

Avec 16 millions d'inscrits dans toute la France et près de 130 000 dans le département de la Somme, le compte ameli, disponible sur **ameli.fr** affiche une très bonne notoriété puisque plus de 75 % des gens le connaissent (Baromètre relation assurés 2014)

En allant sur **ameli.fr**, rubrique "**accéder à mon compte**", vous avez tous vos services en ligne : suivre vos remboursements, télécharger une attestation de droits, commander une carte européenne d'assurance maladie, signaler la perte/vol de votre carte Vitale, contacter votre caisse d'Assurance Maladie...

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales de 2015 auront lieu les dimanches **6 et 13 décembre 2015** afin d'élire les 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ainsi que l'assemblée de Corse, l'assemblée de Guyane et l'assemblée de Martinique, pour un mandat de six ans. Ces élections sont les premières dans le cadre des régions redécoupées.

Quel est le mode de scrutin ?

Les élections régionales ont lieu au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Un second tour a lieu si aucune liste n'atteint 50 % des suffrages exprimés au premier tour. Peuvent se qualifier au second tour les listes ayant recueillis 10 % des voix. Les listes ayant obtenu au moins 5 % peuvent fusionner au second tour avec une liste qualifiée.

Au tour décisif (premier tour si une liste a obtenu 50 %, second tour sinon), la liste arrivée en tête reçoit une prime de 25 % des sièges alors que le reste des sièges est réparti entre toutes les listes ayant reçu au moins 5 % des voix. Ainsi, la prime majoritaire permet à une liste arrivée en tête de disposer d'une majorité de sièges au conseil régional à partir d'environ 33 % des voix.

Les sièges sont répartis entre les listes au niveau régional mais, au sein de chaque liste, les sièges sont attribués par section départementale.

Le nombre total de conseillers régionaux reste inchangé malgré la nouvelle carte des régions.

En cas de regroupements de régions, l'effectif du conseil régional est égal à la somme des effectifs des conseils régionaux regroupés. Pour notre région Nord-Pas-de-Calais Picardie, il est de 170.

A quoi sert le Conseil Régional ?

Les principaux domaines d'intervention de la région sont le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports. La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015, tend à renforcer les compétences de la région.



IMPORTANT: il est encore possible de s'inscrire pour pouvoir voter !

Pour les élections régionales de décembre 2015, la loi du 13 juillet 2015 autorise une révision supplémentaire des listes électorales prenant en compte les demandes d'inscription déposées **jusqu'au 30 septembre 2015**.



Quelques règles de bon voisinage ...

ENTRETIEN ET ÉLAGAGE

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres ou de ses haies dépassant chez son voisin (dans le cas d'une location, la coupe et l'entretien sont à la charge du locataire).

Un propriétaire peut contraindre son voisin à couper les branches qui avancent sur sa propriété en portant le litige devant le tribunal d'instance. Mais il ne peut exécuter cette opération à la place du propriétaire de l'arbre. En revanche, si ce sont des racines, des ronces qui avancent sur sa propriété, il peut les couper lui-même, à la limite de la propriété.



FEUX DE JARDIN

Le brûlage des déchets verts en agglomération est strictement interdit pour des raisons de sûreté, risque d'incendie, mais aussi de sécurité et de nuisances olfactives (fumée).

Rappel : la déchetterie de Beauchamps est ouverte 7 jours sur 7. (cf. page 6)

NOS AMIS LES ANIMAUX

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse.

Déjections canines : Quoi de plus désagréable que de marcher dans des déjections canines sur son trottoir.

Aboiements intempestifs : Ils sont de nature à troubler la quiétude de voisinage par leur intensité, leur répétition et leur durée.

Les installations renfermant des animaux vivants, notamment les clapiers, poulaillers, pigeonniers, ... doivent être maintenus constamment en bon état de propreté et d'entretien. Ils doivent être désinfectés et désinsectisés aussi souvent qu'il est nécessaire.



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage, de jardinage (tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils bruyants) ne peuvent s'effectuer qu'aux horaires réglementaires.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Chaque habitant peut contribuer à réduire les bruits au quotidien pour une meilleure qualité de vie.

LE STATIONNEMENT

Merci de respecter les emplacements prévus à cet effet. En bon citoyen on ne se gare pas devant l'entrée d'un garage, d'une sortie de propriété, aux carrefours.

Comment une maman peut-elle passer avec sa poussette si une voiture est stationnée sur le trottoir ?

Une attention toute particulière doit être observée aux abords de l'école. Merci aux parents d'élèves venant chercher leurs enfants de ne pas arrêter au milieu de la voie de circulation, cela peut s'avérer très dangereux.

Rappel : Si votre véhicule est garé sur le domaine public pour une durée excédant 7 jours, il sera considéré comme étant en stationnement abusif.



Soyez attentifs au respect de bonnes pratiques de la vie en collectivité.



Pour améliorer la qualité de la vie ...

LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLAGE

L'entretien des trottoirs : Chaque riverain a l'obligation d'entretenir son trottoir. Chacun doit apporter son concours au maintien de la propreté des voies publiques, en nettoyant et en balayant les trottoirs et caniveaux devant chez lui.

D'autre part, aucune réparation de véhicule ou autre engin ne peut être effectuée sur la voie publique, qu'il s'agisse de la route ou d'un trottoir.

Les haies : pour des raisons de sécurité, ne doivent pas dépasser sur le domaine public et doivent être entretenues par le propriétaire ou le locataire. Une haie mal entretenue peut gêner le passage des piétons sur les trottoirs, pensez aux mamans accompagnant leurs enfants à l'école.

Les bordures de propriété : Il est plus agréable de regarder des fleurs que des mauvaises herbes. Le nettoyage des bordures incombe aux résidents

Un peu de civisme : Il est très déplaisant lors d'une promenade de trouver des papiers, des canettes et autres débris jonchant la voirie ou les espaces verts.

Dépôt de déchets divers : Il est strictement interdit de déposer, de jeter des déchets verts, déchets d'encombrants ou tous autres déchets.

Encore trop de dépôts sauvages de déchets végétaux sont effectués dans notre commune, surtout au niveau de nos étangs.

Rappel : Le dépôt de bois ou autres matériaux sur la voie publique (trottoirs, voies ou espaces verts) est formellement interdit.

FLEURISSEMENT ET ESPACES VERTS

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui plantent, qui fleurissent, qui entretiennent leur maison ainsi que les abords de leur propriété pour leur plaisir mais aussi pour le plaisir des passants, et il est très agréable d'entendre dire que notre village est un beau village.

Nous tenons aussi à remercier les agents communaux qui, chaque jour, entretiennent les espaces verts, qui sont nombreux, mais aussi qui taillent, arrosent, désherbent les massifs de fleurs, ramassent les déchets déposés par des indéclicats.



NOS TROTTOIRS SÉCURISÉS

Afin d'éviter les problèmes de visibilité dans les virages, ou pour faciliter les manœuvres d'engins agricoles, les zones de stationnement dangereuses sont balisées par un marquage jaune au sol. Ces travaux, commencés début août, se font progressivement et seront terminés dans quelques semaines.

UN SITE INTERNET

Le site internet de la commune est créé à l'adresse suivante: www.bouvaincourt-sur-bresle.fr
Il permet d'obtenir de nombreux renseignements pratiques et/ou sur notre commune. Nous vous invitons à le consulter et à nous faire part de vos remarques et idées pour le faire vivre.



Avec le Comité des Fêtes ...

Le Comité des Fêtes vous informe de ses prochaines manifestations :

Samedi 17 Octobre 2015 : à partir de 19h30, Soirée dansante Couscous / Tartiflette.

Dimanche 17 Avril 2016 : de 15h00 à 20h00, Thé dansant avec Michel LECUYER.





Embellissement de la commune

C'est pendant la belle saison que la Municipalité s'occupe des plus grands travaux pour rendre notre commune agréable à vivre. Outre les travaux habituels de tonte et de taille des arbres, l'équipe municipale entreprend des travaux plus importants.

Agrandissement du Cimetière:

Pour répondre aux besoins d'une population grandissante, nous avons commencé des travaux pour permettre à terme l'installation d'une trentaine de concessions supplémentaires. La haie de thuyas au fond du cimetière a déjà été arrachée, laissant la place pour le réaménagement progressif par la pose d'une clôture.

Camping:

Les travaux de mise aux normes du Camping continuent par la réhabilitation du bâtiment à l'entrée afin d'y installer les boîtes aux lettres des résidents et ainsi sécuriser l'arrivée de leur courrier.

Entretien de la peupleraie:

Tous les ans, il y en a quelques uns qui tombent - tempêtes, maladies, problèmes d'enracinement - malheureusement nos peupliers ont eu du mal à résister au passage des saisons et c'est avec tristesse que nous avons dû abattre les arbres dans 3 zones distinctes. Au niveau de la station d'épuration et à l'entrée du parcours de santé, c'est une maladie qui les a affaiblis. Principe de précaution pour les habitations environnantes et question de sécurité pour les nombreux randonneurs, pêcheurs et cyclistes qui y circulent, des travaux de déboisement ont été réalisés. Le réaménagement progressif, en favorisant les biotopes locaux et en diversifiant les espèces, est à l'étude.

Près du Moulin Delabie, ce sont des travaux de prévention des inondations qui sont en cours. Entièrement financé par l'Etablissement Public Territorial de la Bresle (EPTB), le site sera revégétalisé en zone pédagogique de promotion de la biodiversité.



Investissements

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Il en aura fallu du temps pour prendre ce cliché témoignant d'un automobiliste qui respecte le code de la route.... C'est une promesse électorale tenue et une réponse à vos nombreuses remarques concernant la vitesse des véhicules qui empruntent la RD1015 tous les jours.

Deux radars pédagogiques sont désormais installés dans le sens Eu - Gama-ches, et un en venant de Beauchamps, afin de responsabiliser les conducteurs et de faire respecter la limitation à 50 km/heure.

Et pour ceux qui persistent à rouler trop vite, le radar indique les sanctions encourues s'ils continuent à vive allure.... lorsque la Gendarmerie viendra effectuer des contrôles routiers plus fréquents.

Une mesure de sécurité élémentaire qui s'imposait pour la sécurité de chaque piéton sur nos trottoirs étroits.



UN BEAU TRACTEUR TOUT NEUF

Cela faisait plus de 15 ans que le petit tracteur rouge sillonnait le village. Trop vieux et trop petit pour les travaux modernes, le temps était venu pour la municipalité d'investir dans un modèle plus adapté. C'est maintenant à bord d'un beau tracteur vert de la marque John Deere, doté d'une grande fourche à l'avant, que les employés communaux accomplissent les nombreux travaux nécessitant ce matériel. Le petit tracteur rouge n'est pas en retraite pour autant, mais il se contente d'activités plus en phase avec son grand âge !





Renaturation de la Bresle

Suite à son détournement en 1900 pour alimenter deux turbines hydroélectriques, le canal de la Bresle s'ensasait et s'appauvrisait.

La chute du moulin qui était difficile à franchir pour certains poissons migrateurs, comme les lamproies, le saumon atlantique ou la truite de mer, devait être aménagée.

Ne souhaitant plus bénéficier de la force hydraulique, la propriétaire des parcelles, Madame Valérie KEIVAN a choisi de remettre en état naturel la rivière.

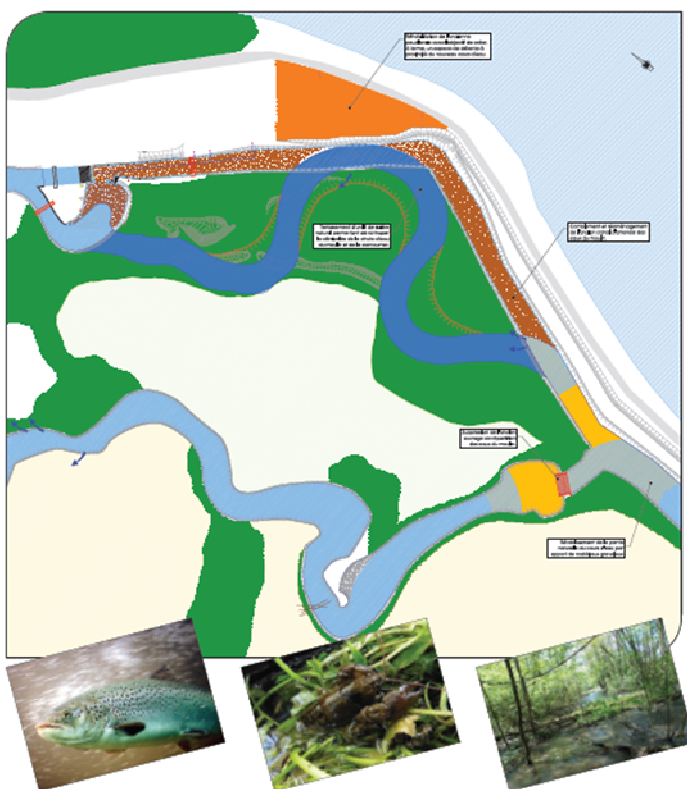
Pour cela, le canal sera partiellement comblé et un nouveau bras de rivière méandrique sera terrassé permettant ainsi de contourner la chute du moulin.

Cette solution permettra de favoriser le bon fonctionnement de la rivière en assurant un écoulement naturel des eaux et une remise en état des frayères dégradées.

Ce chantier, d'un montant de plus de 350 000 € a donc pour but de renaturer et de restaurer les fonctions écologiques de la Bresle. Il doit se dérouler sur 4 mois, d'août à novembre 2015. Il est réalisé par l'entreprise Nature - Environnement - Terrassement (N.E.T) avec la société BIOTEC comme Maître d'Œuvre et l'Institution Interdépartementale de la Bresle (EPTB Bresle) en tant que Maître d'Ouvrage Délégué et principal financeur. Ce chantier n'impacte pas le budget de la Commune.



Voici quelques photographies du chantier ainsi que le schéma de cette modification du tracé de la rivière. Le nouveau bras de rivière méandrique est en bleu foncé.





L'ÉCOLE DE BOUVAINCOURT

Cette année 2015 - 2016, notre école accueille 63 enfants de la maternelle au CM2, répartis en trois classes.

Madame GROSSET Christine, est la maîtresse de la classe de Cycle 1: maternelle TPS, PS, MS et GS, de 22 élèves.

Madame GREBOVAL Nadine, maîtresse de la classe de Cycle 2: CP / CE1, de 19 élèves, est également la directrice de l'école.

Monsieur FOULON Guy, est le maître de la classe de Cycle 3: CE2 / CM1 / CM2, de 22 élèves.

L'école dispose d'un service gratuit de garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h00, et d'une cantine. La vente des tickets de cantine s'effectue dorénavant à la mairie, les mardis et jeudis de 16h00 à 18h30. Le prix du ticket est de 3,50 €.

Attention, cette année, en raison des modifications imposées par la Communauté de Communes Bresle Maritime pour l'organisation des activités périscolaires, les horaires de l'école ont dû être modifiés. Les nouveaux horaires sont les suivants :

- Lundi : de 8h30 à 12h00 ; (TAP de 13h30 à 16h30)
- Mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h40 à 16h00;
- Mercredi de 9h00 à 12h00.



Pour toute inscription ou renseignement, vous pouvez appeler la mairie au 03 22 30 86 87 ou l'école au 03 22 30 46 69.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Durant l'année scolaire 2014-2015, les nouveaux rythmes scolaires, avec des journées de classe plus courtes et des cours le mercredi matin, ainsi que des temps d'activités périscolaires (TAP) après la classe ont été mis en place à Bouvaincourt.

Ainsi, chaque jour, des activités sportives, manuelles et éducatives ont été proposées aux enfants de l'école de 15h15 à 17h15, encadrées par des animateurs de la Communauté de Communes Bresle Maritime (CCBM) auxquels se sont joints M. Guy FOULON, Mlle Sabrina LECONTE et des bénévoles que nous remercions: M. Giovanni CAVALLO, M. Harry HECKMANN et M. Gilles VATTIER.

Le bilan de cette première année a été très positif et le diaporama présenté fin juin aux parents d'élèves par les animateurs a montré des enfants heureux durant les diverses activités.

Malheureusement, la CCBM a présenté une facture de l'ordre de 32000 €, beaucoup plus importante que le montant annoncé (plus du double) et de surcroît, elle a imposé de changer les horaires des TAP.

A compter de cette rentrée scolaire, les activités périscolaires ne se déroulent donc plus tous les soirs mais sont regroupées le lundi après-midi, de 13h30 à 16h30.

La municipalité et les enseignants regrettent ce changement imposé qui va à l'encontre de la réforme des rythmes scolaires dont l'objectif était de permettre aux élèves d'avoir des journées scolaires plus courtes, donc moins difficiles et de bénéficier d'activités sportives et artistiques chaque jour.

Espérons que ces nouvelles modalités ne nuisent pas à nos enfants!



Vie scolaire (suite)

FÊTE DE LA FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Le repas de fin d'année a eu lieu le vendredi 26 juin. Parents, enfants, famille et amis se sont réunis dans la salle polyvalente pour un délicieux buffet froid préparé par les représentants des parents d'élèves, qui ont travaillé dur pour animer la soirée.

Grâce à leurs efforts pour récolter des lots auprès des commerçants locaux et des environs, la grille des lots était particulièrement réussie. Elle a permis de récolter des fonds pour la Coopérative Scolaire, qui serviront à financer des sorties scolaires pour les élèves.

La brocante du dimanche 28 juin, également organisée par les représentants de parents d'élèves, a cette année bénéficié d'un soleil franc et généreux, pour le plus grand bonheur des participants et des nombreux badauds venus chiner.

S'en est suivi le mardi 30 juin la traditionnelle remise des livres aux enfants.



Devant l'ensemble des parents, la directrice Mme Nadine Gréboval a fait le bilan de l'année, et le directeur du Centre de Loisirs de la CCBM (Communauté de Communes Bresle Maritime) a présenté les changements dans l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires. La soirée s'est terminée par une cé-



rémonie de remise de beaux livres, offerts par la Municipalité: le Maire a remis un superbe dictionnaire et atlas aux élèves de CM2 pour préparer leur entrée au Collège.

Les élèves des autres classes ont reçu aussi chacun un livre qui leur a été remis par leur enseignant.



Transport

UN CAR POUR ALLER À EU... ET EN REVENIR

Le département de Seine-Maritime a mis en place une liaison régulière entre EU et INCHEVILLE qui permet, notamment d'aller au marché de la ville d'EU le vendredi matin, pour un coût très accessible!



Billet : 2 € , Enfant (- 10 ans): 1 € . Possibilité d'abonnement.

| Ligne INCHEVILLE → EU | | |
|---|----------|---------------|
| Arrêt | Vendredi | Mardi - Jeudi |
| BOUVAINCOURT SUR BRESLE: La Poste | 9h45 | 14h05 |
| BOUVAINCOURT SUR BRESLE: La Mairie | 9h46 | 14h06 |
| EU: Place du Champ de Mars | 9h57 | 14h17 |

Merci de vous présenter à l'arrêt 5 mn avant l'horaire de passage théorique, de préparer votre monnaie et ... N'oubliez pas de faire signe au conducteur pour qu'il s'arrête.

| Ligne EU → INCHEVILLE | | |
|---|----------|-----------------------|
| Arrêt | Vendredi | Lundi - Mardi - Jeudi |
| EU: Place du Champ de Mars | 12h15 | 12h15 |
| BOUVAINCOURT SUR BRESLE: La Mairie | 12h26 | 12h26 |
| BOUVAINCOURT SUR BRESLE: La Poste | 12h30 | 12h27 |



Vie associative

UNION SPORTIVE DE BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE



Le club de Football de BOUVAINCOURT-sur-BRESLE, présidé par Thomas FLAHAUT sera représenté pour la saison 2015-2016 par 7 équipes:
1 équipe seniors A en 2ème division coach : VAN KEER Jérôme
1 équipe seniors B en 3ème division coach : VAN KEER Johann
1 équipe débutant (nés en 2010/2009/2008) coach : HECKMANN Harry
1 équipe pré-poussin (nés en 2007/2006) coach : FRETE David
1 équipe poussin (2005/2004)
1 équipe benjamin (2003/2002)
1 équipe U15 (2001/2000)

Les équipes de jeunes sont en regroupement avec les clubs de SAINT-PIERRE-EN-VAL et SAINT-REMY-BOSCROCOURT..

Nous accueillons vos enfants chaque mercredi après-midi pour les entrainements et le samedi pour les compétitions officielles.

Venez nous rejoindre, nous acceptons vos enfants dans chaque catégorie.
L'USB.B regroupe plus de 65 licenciés, qui occupe le terrain 5 jours par semaine.

Contact : Site internet: <http://club.quomodo.com/bouvaincourtfoot/accueil>
ou Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/bouvaincourt.foot>



REPRISE DES ACTIVITÉS

CLUB DES AINES : MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015 à 14h00.
Le club se réunit chaque 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois.

CLUB DE PING PONG : MARDI 08 SEPTEMBRE 2015 à 18h30.

CLUB DE GYMNASTIQUE : MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015 à 18h00.
Le Club se réunit chaque mercredi à la salle des sports de 18h30 à 19h30.



Félicitations à Christèle JOUAN

Une athlète triple médaillée

Bouvaincourt-sur-Bresle. La marcheuse Christèle Jouan revient des championnats du monde d'athlétisme avec de l'or et de l'argent.

Les vacances sont terminées mais Christèle Jouan a le sourire : dans ses valises, l'enseignante qui habite Bouvaincourt-sur-Bresle, a rapporté trois médailles. Cette professeure d'anglais au lycée de Neufchâtel-en-Bray a participé, mi-août, aux championnats du monde d'athlétisme, catégorie vétérans. Une compétition qui s'est déroulée à Lyon dans des conditions particulièrement difficiles (le mercure affichait entre 27 et 30 °). Ce qui n'a pas empêché l'athlète de 40 ans, licenciée au club de l'ASPTT Rouen, de remporter une médaille d'argent sur le 20 km marche (qu'elle a bouclé en 1 h 49'27") et de terminer à une belle cinquième place sur le 10 km (52'23"). Deux excellents résultats individuels réalisés à seulement quatre jours d'intervalle et qui, combinés aux deux autres meilleurs chrono des Françaises, a permis à Christèle et ses compatriotes de devenir championnes du monde par équipe sur 10 et 20 km marche.



Christèle Jouan est double championne du monde par équipe et vice-championne du 20 km marche en individuel

Concrétiser le jour J

« C'était particulièrement émouvant de monter sur le podium et d'entendre la Marseillaise », raconte, toute heureuse, l'athlète.

Des podiums auxquels l'enseignante, maman de deux enfants, ne s'attendait pas forcément. « Sur le papier, je savais que je pouvais faire quelque chose... Mais encore fallait-il concrétiser le jour J, souligne-t-elle. Je suis vraiment contente que ça ait marché ». Spécialiste du 20 km, Christèle Jouan nourrit quelques tout petits regrets sur le 10 km : « J'ai terminé à seulement 22 secondes du podium. J'ai géré ma course de façon trop prudente ».

La championne, âgée de tout juste 40 ans (l'âge minimal requis pour intégrer la catégorie vétérans), est loin d'être une novice. Elle a disputé ses premières compétitions en marche athlétique il y a seize ans. Elle a, notamment, terminé 8e des championnats de France Élite en

2008. Et réalisé son meilleur chrono sur 20 km à Dieppe, lors du challenge de la Varenne, il y a deux ans.

Cet été, Christèle a franchi une nouvelle étape. Les lycéens de Neufchâtel sont prévenus : d'ici quelques jours, ils auront en face d'eux une professeure double et vice-championne du monde. La classe.

B. H.

article Paris Normandie Duppe du samedi 23 août 2015



Une belle photo familiale

EN BREF

HODENG-AU-BOIS

Repas champêtre

Le comité des fêtes de Guimerville organise le samedi 22 septembre (près de l'église) un repas champêtre de 19 h, suivi d'un feu d'artifice. Renseignements : Mme Godefroy, 02 35 93 45 45 / la mairie 02 35 93 45 45

FOUCARMONT

Foulées focarmontaises

Les Foulées Focarmontaises auront lieu dimanche 23 août à 10 h, au départ de la mairie. Le parcours est de 10 km. Renseignements : Mme Godefroy, 02 35 93 45 45 / la mairie 02 35 93 45 45

Karaté

Les sections de karaté des clubs focarmontais prennent les cours. S'inscrire : reprise le lundi 23 août à 19 h. Renseignements : Mme Godefroy, 02 35 93 45 45 / la mairie 02 35 93 45 45

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2015 COURRIER PICARD

ATHLÉTISME

Christèle Jouan parée d'or et d'argent aux mondiaux



Christèle Jouan et ses trois médailles pour la France.

À SAVOIR

Les chronos

► **10 km marche** : 52 minutes et 23 secondes, 5^e mondiale en individuelle et championne du monde par équipe avec Caroline Guillard et Christèle Barre.
► **20 km marche** : 1 heure 49 minutes et 27 secondes, vice-championne du monde en individuelle et championne du monde par équipe avec Caroline Guillard et Natacha Michel.

« J'ai une pratique suivie de la marche. Je cours trois fois par semaine, ce qui n'est pas beaucoup. La première de ces mondiaux s'entraîne six fois par semaine », explique Christèle Jouan. À tout juste 40 ans, âge minimum requis pour cette catégorie, cette habitante de Bouvaincourt-sur-Bresle a participé, les lundi 10 et vendredi 14 août, aux championnats du monde d'athlétisme vétérans (masters), à Lyon.

« Ne pas fléchir, c'est une question de mental »

« Le plus difficile est de garder l'allure, ne pas fléchir, c'est une question de mental », poursuit la sportive, qui a décroché une médaille d'argent au 20 km marche, en individuel, et les deux médailles d'or aux 10 km et aux 20 km par équipe.

Christèle Jouan, qui s'entraîne depuis 1999 à l'ASPTT Rouen, a déjà conquis plusieurs titres inter-régionaux et une bonne dizaine de participations aux championnats de France Élite. Professeur

d'anglais à Neufchâtel-en-Bray, née à Paris, elle est installée dans la région depuis plus de trente ans.

La championne se rappelle : « J'ai pris le départ des 10 km le lundi, à midi, sous 27°C, il fallait gérer cette chaleur. J'ai préféré partir à mon allure plutôt que trop vite avec le peloton et puis j'ai remonté mes concurrentes une à une. J'ai terminé à 22 secondes du podium. » Sur les 20 km, la sportive avoue être partie « d'avantage stressée, car après ma déception sur les 10 km, j'avais envie d'un podium ». Le départ a eu lieu le vendredi à 8 heures, par 24°C, avec 29°C à l'arrivée. « Quatre jours d'écart, c'est assez court pour se remettre en forme. Mais j'ai pris les devants tout de suite. La concurrente portugaise est revenue à ma hauteur, m'a talonnée durant deux tours avant que je mette un coup d'accélérateur pour creuser définitivement l'écart. »

Christèle Jouan ne garde que de bons souvenirs de cette semaine de mondiaux : « J'ai aimé l'ambiance internationale de ce type concours. On s'exprime dans toutes les langues. »

De notre correspondante KARINE LAPOSTOLLE

UNE SPORTIVE BOUVAINCOURTOISE EN OR ET EN ARGENT !

Comme le prouvent les coupures de presse ci-dessus, la Commune de BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE peut s'enorgueillir d'avoir une triple médaillée au niveau mondial dans le domaine de l'athlétisme et plus particulièrement de la marche.

En effet, c'est en participant aux Championnats du Monde d'athlétisme vétérans à LYON, en août dernier, sous une chaleur quasi caniculaire, que cette habitante de notre commune a réalisé l'exploit de remporter la **médaille d'or** par équipe, et la **médaille d'argent** en individuelle, sur le 20 km marche, ainsi que la **médaille d'argent** par équipes dans l'épreuve du 10 km marche.

Le Conseil Municipal tient à féliciter cette enseignante, maman de 2 enfants, pour ces excellentes performances sportives et lui souhaite de continuer dans cette voie.





Se repérer dans Bouvaincourt

